



Quels choix stratégiques et politiques pour demain ?

Projet Régional d'Action et de Développement

*Projet soumis à l'avis du conseil d'administration de l'association
nationale des Ceméa*

Préambule

Notre Projet Régional d'Action et de Développement (2018-2022) a pour but de décliner à notre échelle territoriale les orientations et positionnements définis par le Congrès de Grenoble (Août 2016) et le séminaire de Saint-Front (décembre 2016) qui sont rassemblés dans le document intitulé *MANIFESTE Agir pour l'éducation*. Ses grands objectifs « s'imposent » à notre projet régional. Ils sont rappelés en encadré, au fur et à mesure des sujets abordés dans notre document.

Ce sont ces valeurs et ces convictions qui fondent notre PRAD des CEMEA Nouvelle-Aquitaine, ce sont celles de l'Éducation Nouvelle.

L'émancipation de l'individu que nous préconisons et le progrès social que nous visons inscrivent aussi notre projet dans l'Éducation Populaire.

C'est à nous, dans ce cadre, de le décliner en stratégie et en actions en prenant en compte les réalités des spécificités et des besoins de nos territoires ainsi que les réalités de nos propres forces et faiblesses.

Nous devons également mettre en perspective le fait que nos propres analyses, choix stratégiques, actions et pratiques pédagogiques puissent être mis au service du réseau et contribuer au renforcement et à l'évolution de son projet associatif.

L'élaboration de notre Projet d'Action et de Développement se situe dans le contexte de la création d'une nouvelle « entité » territoriale reposant sur la mise en synergie des identités de trois anciennes associations régionales qui ont leurs propres histoires.

C'est pourquoi la formalisation de ce projet a une importance capitale pour contribuer à la mise en commun de ces histoires territoriales afin de construire les bases d'un projet pérenne qui s'ancre :

- sur la mutualisation de compétences en vue de les consolider et de les développer au profit du développement de nos actions ;
- sur le partage des pratiques et des échanges qui peuvent en découler en vue de les améliorer et/ou en construire de nouvelles.

Le chemin déjà parcouru dans cette phase de construction des CEMEA Nouvelle-Aquitaine a déjà été empreint de cette « intime conviction collective » de la nécessité de construire ensemble pour mieux travailler ensemble.

La mise en œuvre de ce projet dont la réalisation globale vise le moyen terme (5 ans) se traduira par une programmation annuelle de moyens et d'actions.

L'évaluation régulière de nos réalisations et l'analyse de l'évolution de notre environnement (*au moins lors de chaque assemblée générale ordinaire*) doivent nous permettre les éventuels réajustements de notre projet ou de nos programmations pour rester ainsi en phase avec les réalités.

Sommaire

1. NOS RÉFÉRENCES D’ACTION	4
Laïcité.....	4
Genre et égalité.....	5
2. NOS ENJEUX STRATÉGIQUES ET PÉDAGOGIQUES	6
Région et territoires	6
Réseaux et partenariats.....	7
Communication	9
Les publics	11
Interagir avec le milieu par le biais de l’Éducation Relative à l’Environnement.....	13
Éducation numérique	15
3. NOTRE CADRE DE FONCTIONNEMENT	17
Vie associative.....	17
Vie du mouvement	18
4. NOS SECTEURS D’INTERVENTION	21
Animation	21
Animation volontaire.....	22
Formation professionnelle de l’animation	23
École.....	25
Europe / International	27
Culture	29
Champ social	30
Parentalité.....	31
Santé mentale et psychiatrie	32
5. EN GUISE DE CONCLUSION... ..	34

1. Nos références d'action

Laïcité

■ Promouvoir et faire vivre la LAÏCITÉ

Les actions des Ceméa ont pour ambition de contribuer à l'émancipation des personnes. Elles se positionnent contre les idées de haine, de rejet, de mépris, de repli sur soi. En France, comme dans d'autres pays, le principe de la laïcité articulée à celui de la citoyenneté est plus que jamais d'actualité. Il est un des piliers fondamentaux de notre société. Pour les Ceméa, la laïcité est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est un combat quotidien pour la liberté d'expression de chacun.e et contre toute forme d'obscurantisme. Les Ceméa exigent que l'État et l'ensemble des pouvoirs publics respectent et fassent appliquer les principes qui fondent la laïcité : - La liberté de conscience, de pensée et d'expression. - La séparation des églises et de l'État. - Le libre exercice de toutes les religions comme de ne pas en avoir. - Le respect des droits humains, des diversités et des dignités culturelles. Dans leurs actions, les Ceméa, respectant ces principes, mettent en œuvre des modalités encadrant l'exercice individuel de ces droits au sein d'un collectif respectueux de chacun.e. Ils conduisent leurs actions en s'appuyant sur l'argumentation raisonnée, le doute comme inducteur de l'expérimentation, la vérification des informations et la preuve par l'expérience.

Des constats en préalable :

Notre Manifeste de 2016 nous rappelle que notre Mouvement s'inscrit dans la Laïcité, un des principes forts qui fonde notre République.

Il reprend les points fondamentaux de la loi 1905 qui nous permettent de faire société :

- la liberté de conscience de pensée et d'expression ;
- la séparation des Églises et de l'État ;
- le libre exercice de toutes les religions comme de ne pas en avoir.

Nos intentions :

Pour nous, traiter de la laïcité c'est aussi traiter des questions de l'éducation non sexiste, de l'éducation à la paix, de la lutte contre les discriminations, de la société de consommation et de ses conditionnements, des obscurantismes de toute nature, du vivre ensemble... La laïcité permet le respect de l'autre, l'acceptation des différences individuelles. Elle renvoie également à des devoirs :

- devoir de respecter l'autre dans ses différences ;
- devoir de respecter ce qu'autorisent les lois et ce qu'elles n'autorisent pas ;
- devoir de lutter contre les prosélytismes, les discriminations et toute forme de violence et d'obscurantisme.

Dans une société exacerbée par le terrorisme et les actes de violence, ce principe qui nourrit nos valeurs doit être notre préoccupation majeure dans la mise en œuvre de nos actions.

Des objectifs pour agir :

Il s'agit bien pour tous les militant-es des CEMEA de :

- promouvoir et faire vivre à l'interne comme à l'externe la Laïcité en actes ;
- aménager, dans chaque formation, des temps (espaces, situations pédagogiques, débats, mise à disposition d'outils à disposition, etc.) consacrés à cette thématique ;
- mettre en place des actions lisibles à l'externe ;
- renforcer la lutte contre toute forme d'obscurantisme et de discriminations ;
- mettre en œuvre une veille permanente sur les questions de société en lien avec la laïcité ;
- se positionner à bon escient lorsque la réalité appelle à réactions.

Genre et égalité

Des constats en préalable :

Si la notion de sexe fait référence au biologique (ce avec quoi l'on naît), la notion de genre fait référence à une construction sociale, à ce qu'une société donnée, à une époque donnée, fait des individus et de leurs relations, à partir de leurs facteurs biologiques : hiérarchisation des rôles, attribution de tâches, assignation de compétences, qualités et défauts naturalisés, etc. Il ne s'agit donc pas de nier les facteurs biologiques, ni de les indifférencier, mais d'analyser la construction sociale mise en œuvre au départ de ceux-ci.

Nous vivons dans une société porteuse d'un héritage patriarcal fort avec des mécanismes systémiques de domination masculine.

Nos intentions :

- analyser les rapports de domination qui existent entre hommes et femmes, au sein de la société comme au sein de notre association ;
- déconstruire les mécanismes de domination existants dans notre association ;
- permettre aux publics de prendre conscience des systèmes de domination et d'oppression existants dans leurs milieux de vie ;
- Permettre une émancipation des réflexes normatifs au sein de notre association ;
- Former les militant-es formateur-rices sur les questions de genre ;
- utiliser des formes de communication permettant d'identifier et de respecter chacun-e ;
- placer ces questions comme prioritaire au sein de nos territoires.

Des objectifs pour agir :

- analyser les mécanismes de domination existants dans notre association ;
- développer des pratiques quotidiennes non discriminantes ;
- développer des pratiques professionnelles non discriminantes ;
- clarifier les notions de préjugés, stéréotypes et discriminations de genre ;

- intervenir auprès des publics.

2. Nos enjeux stratégiques et pédagogiques

Région et territoires

Des constats en préalable :

L'étendue de la région Nouvelle-Aquitaine et l'attractivité forte de la métropole bordelaise soulèvent un certain nombre de problématiques sur lesquelles notre mouvement va devoir réfléchir et se positionner afin de construire une unité associative régionale qui permet aux CEMÉA d'exister et d'agir à l'échelle locale et dans laquelle l'ensemble des militant·es se retrouve.

La place des territoires est fondamentale dans notre projet de construction de la Nouvelle-Aquitaine : ils sont la base de notre action car c'est par eux que le projet vit au quotidien. Il est nécessaire de prendre en compte les réalités et les attentes exprimées par les territoires, par le biais des militant·es qui y sont impliqués. Il est indispensable que nous ayons une réflexion sur les mobilités des militant·es entre les différents territoires, afin que les compétences spécifiques à chacun·e puissent être partagées et développées sur l'ensemble de notre région et garantir une cohérence globale et une appartenance forte à notre nouvelle échelle.

Nos textes fondateurs laissent la place à la création de nouveaux territoires. Il faudra réfléchir à partir de quel moment il sera pertinent d'acter la naissance d'un nouveau territoire : en fonction des militant·es présent·es, en prenant en compte le nombre d'actions développées, en fonction des "opportunités" d'actions de formation à y développer ? Ces critères fixés permettront à terme à l'association de mailler l'ensemble de la région et d'y avoir une action globale.

Enfin, de par la taille de la Nouvelle-Aquitaine, il est pertinent d'envisager des partenariats avec d'autres associations d'éducation populaire partageant nos valeurs pour pouvoir développer de l'action sur des territoires où il semblerait compliqué d'aller seul.

Ainsi, le territoire néo-aquitain de par sa taille nous invite à relever un défi majeur : celui « de ne pas nous perdre dans ce nouvel espace ».

Nos intentions :

Pour pouvoir répondre à ce défi, plusieurs axes seront à travailler.

Nous devons d'abord prendre particulièrement en compte les besoins et les attentes des zones péri-urbaines et plus rurales. En parallèle de notre présence nécessaire sur les villes importantes dans la région, il nous faut voir ces « zones » comme des espaces de développement voire d'innovation pour permettre à plus long terme l'émergence de nouveaux territoires, dans les limites posées par nos textes fondateurs.

Ensuite nous tâcherons de déconstruire « nos structures mentales » liées à nos anciennes Associations Territoriales « administratives » pour aller vers une approche nouvelle et identifier nos territoires d'actions. Ils devront être plutôt définis en lien avec nos capacités à y mobiliser des militant·es, à y activer des réseaux de partenaires, à y identifier des besoins de formations ou d'accompagnements (Bassins d'emploi, bassins

de vie, zones économiques et culturelles, territoires innovants...) que par des « frontières départementales ». Dans ce contexte, les réponses que nous pourrions apporter à la question « de la mobilisation et de la mobilité » de nos compétences bénévoles, volontaires ou salariées seront déterminantes pour permettre à nos actions d'irriguer ces territoires.

Puis nous devons reconnaître les conseils de territoire comme facteur d'un engagement local dans l'animation du mouvement et aussi comme outil de lien avec les réalités et les attentes des territoires. Ils ont vocation à être de véritables points d'ancrage et de stabilité pour notre association dans ce grand espace qu'est la Nouvelle Aquitaine. La qualité de leur fonctionnement et de leur lien avec l'instance de gouvernance sera un point clef de la dynamique de notre projet régional.

Enfin il nous faudra bien identifier les espaces dédiés et les niveaux de décisions liés à la gouvernance et à la direction de notre association. Nos statuts et notre règlement intérieur, en fixant l'unicité de notre instance dirigeante tout en instituant des conseils de territoire, nous posent le cadre de notre fonctionnement en identifiant pleinement les compétences et les responsabilités de nos instances « du local au régional ».

Des objectifs pour agir :

- permettre l'arrivée de nouveaux militant·es de tous les territoires au moins en proportion des bassins de population ;
- repérer des "expert·es" dans chaque domaine de compétences pour permettre une action régionale de formation des militant·es (permanent·es et non-permanent·es) ;
- développer l'ensemble des secteurs sur chacun des territoires ;
- mailler les territoires sur lesquels nous ne sommes pas présents avec des offres de formation ;
- développer une stratégie permettant aux CEMÉA d'être présents et implantés sur l'ensemble de la région ;
- travailler sur la complémentarité avec d'autres acteur·rices au local (collectivités territoriales, CAF, Universités, associations d'éducation populaires) afin de pérenniser nos actions.

Réseaux et partenariats

Des constats en préalable :

En préambule, même si la création, le développement et la consolidation de partenariats, tout comme l'inscription dans des réseaux, se vit dans la pratique quotidienne de notre nouvelle association comme dans celle de nos ex-associations, un manque apparaît aujourd'hui dans l'identification de l'ensemble de ces relations. Or, aujourd'hui, dans de nombreux domaines nous ne pouvons agir seuls. Notre capacité à réagir à l'évolution des enjeux de notre environnement dépend de la qualité de notre ancrage dans cet environnement. C'est pourquoi, une vision globale et exhaustive des partenariats tissés et pratiqués dans chacune des ex-associations régionales s'impose pour (ré)inscrire durablement notre association, son projet

et ses actions dans un territoire régional reconfiguré, où l'ensemble de ses acteur·rices ont été contraint·es de se repositionner.

D'autre part, la mise en commun induite par une association met en jeu le partage de « propriétés intellectuelles » développées spécifiquement par les parties prenantes ; elle est donc rendue possible sur la base d'une confiance mutuelle. Conséquemment, elle comporte également des risques. C'est pourquoi l'opportunité d'établir un partenariat se justifie naturellement lorsque les bénéfices attendus de l'association surpassent les risques potentiels.

Un partenariat se définit selon plusieurs critères :

- des préoccupations communes desquelles découlent...
- des objectifs communs,
- une égalité décisionnelle entre les parties prenantes,
- la liberté de s'associer ou de se retirer du partenariat,
- une contractualisation formelle, en général, sinon un engagement moral,
- des bénéfices attendus supérieurs aux risques encourus.

Ces partenariats peuvent être d'opportunité ou plus pérennes.

Ainsi, ne peuvent être considérés comme partenaires :

- nos financeurs (appelés abusivement partenaires financiers) qui nous imposent une reddition de comptes en contrepartie des subventions contractuelles allouées ;
- les prescripteurs qui choisissent seuls de nous attribuer ou non les missions qui répondent à leurs programmes d'actions dans leurs champs de compétences.

Nos intentions :

Tout d'abord, nous convenons que tout partenariat est stratégique. Il répond à un besoin en lien avec les préoccupations de notre association. Par exemple : faire connaître notre projet, développer nos actions, être identifié dans nos champs d'intervention.

Constitué sur la base d'objectifs partagés par les parties prenantes, il s'établit généralement pour mutualiser des compétences, des moyens, des réseaux, des publics... permettant d'accentuer l'efficacité et l'efficience des actions projetées.

C'est pourquoi, définir des critères pour identifier les partenaires avec lesquels des relations sont possibles et d'autres avec lesquels elles ne sont pas souhaitables n'est pas pertinent. Prendre en compte le contexte dans lequel le besoin de s'associer survient, apparaît plus riche et plus fertile pour laisser ouvertes toutes les opportunités qui pourraient se présenter.

La condition de ne pas renier nos valeurs a été évoquée pour instaurer une « ligne rouge » infranchissable, mais les circonstances dans lesquelles pourrait se présenter cette condition paraissent si peu probables qu'elles rendent caduque l'intérêt de définir ces limites.

Les réseaux en revanche entrent dans la définition élargie du partenariat, d'une part parce qu'ils sont le lieu de partage d'informations et d'intérêts communs, et d'autre part parce qu'ils sont également le lieu d'émergence de partenariats possibles.

Ainsi, la participation à des instances politiques et des collectifs à dimension locale ou plus régionale - même si elle peut parfois être fastidieuse - est une des clefs de la construction ou de la consolidation de réseaux et de l'élaboration de relations stratégiques. En effet, les CEMÉA doivent occuper leur place dans ses champs d'intervention et de compétences, afin d'être toujours identifiés par les autres acteur·rices de ces champs.

Des objectifs pour agir :

Il nous faudra établir un état des lieux, une photographie, un inventaire des relations partenariales entretenues par l'association régionale, et par les ex-associations aux échelons territoriaux inférieurs dont les objectifs sont :

- identifier les partenaires, les réseaux et les espaces d'influence sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine dans lesquels nous sommes déjà impliqués ;
- différencier selon la nature des relations que nous entretenons avec eux, des objectifs qui nous permettent de poursuivre pour répondre à notre projet.

À partir de l'état des lieux, proposer aux instances statutaires de l'association des actions stratégiques visant à :

- développer une stratégie partenariale répondant aux intentions et objectifs définis dans le PRAD, en lien avec les territoires locaux ;
- s'inscrire dans des réseaux en lien avec nos préoccupations ;
- participer à des instances politiques locales ou régionales bénéfiques au renforcement de notre identité au sein de nos champs d'intervention et de compétences, et au développement de nos actions ;
- promouvoir les valeurs de l'éducation populaire, et de l'éducation nouvelle, et travailler à la cause nationale de préservation et d'amplification des valeurs de l'éducation.

Communication

Des constats en préalable :

Aux Ceméa, la communication est complexe puisqu'elle est de plusieurs ordres :

- Communication institutionnelle : elle permet de nous faire de connaître, de diffuser les idées d'Éducation Nouvelle auprès des partenaires institutionnels (Région, Académies, collectivités, etc.) mais également partenaires associatifs.
- Communication commerciale : elle permet de capter des stagiaires potentiels en donnant à voir l'offre de l'organisme de formation. Elle est également nécessaire à destination des prescripteurs, eux même relais auprès de publics en recherche d'actions de formation.
- Communication associative : elle est à destination des membres de l'association mais également de la vie institutionnelle : invitation à des évènements, procès-verbaux de conseils d'administration, informations, etc.

- Communication interne : adaptée et réservée aux permanents et permanentes de l'association, elle concerne l'ensemble des technologies de l'information et de la communication quotidienne : système de visioconférence, stockage en ligne, webmail, etc.

Nos trois anciennes entités fonctionnaient de manières différentes quant aux questions de communication avec tout de même une priorité donnée à la communication associative. Or, les quatre axes cités ci-dessus sont essentiels au bon fonctionnement de notre association. Il convient de remettre à plat l'ensemble des fonctionnements et de définir un réel plan de communication en fonction des cibles recherchées.

Nos intentions :

Bien évidemment la prise en compte des dimensions « Région et territoire » et « Réseaux, partenariats et alliances » sont des éléments incontournables à prendre en compte dans notre communication institutionnelle tant pour l'alimenter que pour la diffuser.

Si notre présence et notre action dans des collectifs sont déjà en eux-mêmes vecteurs d'une communication institutionnelle il sera nécessaire de renforcer notre capacité à nous faire connaître et reconnaître dans notre dimension régionale tout en mettant en avant notre couverture territoriale.

Nous devons renforcer une communication « professionnelle » et plus particulièrement commerciale pour rendre nos actions plus visibles aux yeux de nos interlocuteur·rices et des usager·ères de tous les territoires.

La nouvelle configuration de notre territoire nous oblige à nous équiper rapidement d'outils de communication à distance performants favorisant le partage et le traitement de certaines informations tout en atténuant les coûts de la mobilité.

L'installation de nouveaux outils ou de nouvelles modalités de communication doit s'accompagner d'une sensibilisation et/ou formation à leurs utilisations et, notamment, à la conduite et à l'animation de séances de travail par le biais de ces outils.

Enfin, notre capacité à faciliter la circulation de l'information au sein même de notre réseau militant est un enjeu primordial pour nous construire une culture commune et maintenir un lien permanent avec nos militant·es.

Il nous faut donc maintenir un outil de liaison et d'information régulier, collaboratif, pour l'ensemble de nos militant·es en Nouvelle-Aquitaine.

Des objectifs pour agir :

- Faire un état des lieux des outils de communication existants
- Concevoir un plan de communication pluriannuel dans le cadre de la commercialisation de notre offre de formation

- Pérenniser la lettre d'information comme outil structurant de la communication associative
- Structurer des bases de données en appui sur Graf, logiciel des Ceméa de gestion d'activité
- Outiller, former, accompagner les salariés dans l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les publics

Des constats en préalable :

Aux CEMEA, la dimension politique de notre engagement est bien l'Éducation. Les projets d'actions que nous proposons et que nous menons, s'adressent à des acteurs sociaux qui sont eux-mêmes en contact avec des publics clairement identifiés tels que les jeunes enfants, les adolescent.e.s, les jeunes adultes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Ces projets d'actions ont généré des compétences portées par des militant-es sensibilisé.e.s aux spécificités de ces différents publics, souvent dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Par ailleurs, il existe au sein du réseau des espaces de concertation et des associations régionales qui travaillent sur ces questions et qui ont développé un panel de formations qu'elles proposent aux travailleurs sociaux en quête de formation continue.

Aujourd'hui, il nous semble important que ces acquis sur notre territoire Nouvelle-Aquitaine puissent s'essaimer pour qu'ils ne soient pas seulement liés à des personnes mais qu'ils permettent à notre association régionale de développer plus d'actions de formations spécifiques à ces publics et qu'elle acquière ainsi une visibilité institutionnelle et une réelle reconnaissance auprès des partenaires sociaux locaux.

Nos constats par rapport à ces différents publics

Jeunes enfants

Il est dit qu'une société qui traite mal ses enfants et ses anciens est une société sans avenir.

La question des jeunes enfants fait partie des intérêts portés par des militant-es de notre association régionale. Il existe un groupe de recherche/action qui se réunit certes de façon irrégulière mais dont les membres encadrent chaque année un BAFA spécifique "jeunes Enfants" et assurent des formations "Petite enfance" à la demande de partenaires déjà identifiés sur notre territoire. Par ailleurs, certain.e.s militant-es participent aux travaux du groupe national "Jeunes enfants"

Adolescent-es et jeunes adultes

Il s'agit de publics que nous accueillons très régulièrement sur nos formations, puisqu'ils représentent la majorité de nos stagiaires tout secteur d'activités confondu. D'une façon générale, cette situation nous

permet d'avoir des connaissances assez pointues sur eux. Cependant, il nous semblerait intéressant d'aller plus loin dans nos savoirs et de travailler, avec d'autres, aux problématiques que rencontrent certain.e.s de ces jeunes tout au long de leur parcours (décrochages scolaires, insertion professionnelle ou autres problèmes particuliers propres à leur histoire...).

Comme pour les jeunes enfants, les problématiques de ces publics intéressent des militant.es de Nouvelle-Aquitaine. Mais il n'existe pas de groupe de recherche/action régional même si des stages d'approfondissement BAFA, en lien avec l'adolescence ont lieu chaque année et si cette thématique est fortement portée au sein de notre réseau à travers des écrits ou la mise en place d'évènements particuliers.

Personnes âgées

Notre société a un problème avec le vieillissement de sa population et avec l'accompagnement à la fin de vie.

Les établissements qui accueillent ces publics ont souvent à leur tête des gestionnaires financiers. Le coût des séjours est élevé pour la collectivité et pour les résident.e.s ou leurs familles. Le personnel dans ces structures est parfois insuffisant. Il manque très souvent de formation, ne bénéficie pas toujours d'écoute et d'accompagnement et les moments d'analyse sur leurs pratiques sont, d'une façon générale, absents.

Nous souhaitons nous positionner pour une formation des personnels sur la considération des résident.e.s reconnu.e.s comme des personnes à part entière avec une histoire, un passé digne d'intérêt et non pas réduit.e.s à des pathologies.

En Nouvelle-Aquitaine, nous n'avons aucune action réelle auprès de ce public alors que des compétences existent au sein du réseau.

Il s'agira alors d'étudier les potentialités de développement d'actions de formations en direction de ce public sur notre grand territoire régional alors que le vieillissement de la population française est un des enjeux sociétaux de demain.

Personnes en situation de handicap

Dans notre pays la situation de handicap qui prévaut sur toute les autres est celle du handicap moteur. Son pictogramme est celui dont on se sert communément. C'est sur la base de ses besoins spécifiques que sont établies les normes d'agrément et de construction des établissements publics ou privés d'accueil (de loisirs, de vacances, de soins, de sport...). On brandit l'accessibilité comme la base du respect dû à la personne en situation de handicap.

De ce fait, il est facile d'oublier que d'autres formes **et d'autres situations** de handicaps existent, et parfois coexistent, et que leurs besoins peuvent parfois être complètement opposés à la norme établie. Des personnes souffrant de handicap mental ou de troubles du comportement ont besoin de lieux petits et contenant, et surtout pas de grands espaces "accessibles" avec des portes à pousser.

Des formations existent en Nouvelle-Aquitaine soit dans le cadre du BAFA soit dans le secteur de la formation professionnelle à la demande des acteurs sociaux. Après avoir contribué à l'encadrement de certaines sessions de formation durant plusieurs années, un groupe "Recherche/ Action" est en train de renaître dans le territoire sud de la Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce domaine encore, et en lien avec les travaux conduits par d'autres associations territoriales, des possibilités de développement existent au plus près des territoires.

Nos intentions :

- faire vivre l'Éducation Nouvelle auprès de tous les publics ;
- permettre à chacun de trouver sa place dans la société ;
- créer du lien entre les publics / avec le réseau ;
- valoriser nos différentes actions.

Des objectifs pour agir :

- faire l'inventaire des actions existant sur le territoire régional en direction de publics spécifiques
- former nos militant·es aux spécificités de ces publics ;
- partager nos connaissances des publics ;
- développer des actions multiples de formation continue ;
- mettre en œuvre des partenariats avec les acteur·rices intervenant auprès de publics différents ;
- sensibiliser nos publics aux différents champs investis par les Ceméa : les mobilités, le social, les médias, la culture et les usages du numérique ;
- communiquer de façon lisible sur les actions que nous pourrions conduire.

Interagir avec le milieu par le biais de l'Éducation Relative à l'Environnement

■ Éduquer à l'ENVIRONNEMENT à l'échelle de la planète

Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu. L'éducation à l'environnement est la première condition pour que chacun.e y agisse en toute conscience et de manière collective.

Le rapport entre l'humain et son milieu, la connaissance qu'il doit en avoir et la conscience de l'empreinte qu'il génère sont au cœur des pratiques quotidiennes d'éducation. Les Ceméa condamnent le modèle de développement actuel de la société centrée sur le profit et la consommation outrancière. Celui-ci menace les droits fondamentaux de l'humanité au bénéfice d'une minorité. Il menace également les milieux et la planète toute entière.

Les Ceméa revendiquent un projet de développement qui prenne en compte la complexité des interactions sociales, culturelles, économiques, environnementales et écologiques.

Ils soutiennent les objectifs planétaires d'égalité sociale et de préservation des ressources naturelles. Dans leurs actions, les Ceméa mobilisent les leviers que sont l'éducation à l'environnement, l'éducation à toutes les formes de consommation en respectant les principes humanistes et de préservation des milieux.

Des constats en préalable :

Le milieu est un des piliers de l'Éducation Nouvelle que portent les CEMEA.

Nous vivons une période où l'humain détruit le milieu qui permet la biodiversité, dont il est lui-même un élément.

Pour autant, cela commence à préoccuper notre société : regardons notamment les importantes mobilisations des années 2018 et 2019 sur la question climatique, dans lesquelles la jeunesse occupe désormais une grande place.

En tant que mouvement d'Éducation Nouvelle, les CEMEA sont impliqués dans une mobilisation pour l'éducation à l'environnement, qui se décline actuellement en éducation à la transition au niveau des médias. Par ailleurs, en tant qu'association d'Education Populaire, nous ne pouvons pas ne pas prendre une place dans ce qui se joue pour et avec la jeunesse en ce moment.

Notre expérience nous autorise à mettre nos outils au service de l'éducation : s'approprier notre environnement pour en faire notre milieu ne peut signifier vouloir le réifier et le posséder, et notre seule ambition d'agir dessus doit se limiter à mieux le comprendre pour le respecter.

Nos intentions :

Dans les mouvements d'éducation nouvelle, les CEMEA font partie de ceux qui ont le plus contribué à théoriser les questions du milieu dans les pratiques éducatives.

Pour nous, parler d'Éducation Relative à l'Environnement permet, grâce au terme « relative » de considérer à la fois une éducation par l'environnement, pour l'environnement et à l'environnement. Ces trois dimensions étant intimement liées, elles permettent, ensemble, de protéger, éduquer, étudier, agir...

Notre objectif est que chaque environnement devienne milieu de vie. La conscientisation de l'environnement par l'individu lui permet de s'adapter et d'évoluer dans son milieu, sans quoi il peut rentrer dans des formes de rejet, subir cet environnement, ...

Pour que l'environnement soit milieu de vie, il doit être à la fois objet de connaissance et support d'activité. Nous parlons d'écologie en tant que connaissance de l'environnement dans lequel nous vivons, et non comme courant politique. Ainsi nous inscrivons nos préoccupations écologiques, au sens politique du terme, dans notre conception de l'Éducation Relative à l'Environnement.

Traiter des questions de l'Éducation Relative à l'Environnement c'est aussi traiter des questions liées à la (sur)consommation, de la (sur)production et des circuits de distribution.

Nous devons donc interroger nos organisations et nos pratiques internes pour nous rapprocher au mieux de ce que nous pouvons défendre dans le cadre d'une Éducation Relative à l'Environnement, pour tendre vers une cohérence entre nos actes et nos discours.

La prise en compte du milieu et de ses possibilités en tant que sources d'apprentissages et d'activités est, pour nous, un invariant pour nos stratégies pédagogiques.

Elle doit le rester et sans doute être même renforcée pour construire notre approche de l'Éducation Relative à l'Environnement.

Des objectifs pour agir :

- mettre en place un travail sur la fonction accueil dans nos formations et dans la vie quotidienne de notre association dans une perspective d'impact environnemental le plus faible possible et de cohérence avec les valeurs portées par les CEMÉA, en intégrant différentes dimensions :
- nature de ce que l'on mange (produits issus de la grande distribution, produits bio, place de la viande dans nos régimes alimentaires, ...)
- approvisionnement en denrées dans une perspective de circuits courts de consommation,
- consommations d'eau et d'énergie,
- consommation de matériel fongible.

- réfléchir au rapport à l'animal que l'on souhaite mettre en avant dans nos formations et à la place de l'affect dans cette relation : animal que l'on mange, que l'on domestique, que l'on utilise, que l'on regarde, notamment dans les formations où l'animal est en lien avec l'activité de formation ;

- réfléchir aux modes de déplacements des militant-es (bénévoles et permanent-es), dans le cadre des actions de l'association, au sein de notre territoire dans une perspective de réduction d'impact environnemental ;

- développer un partenariat avec le ministère de l'agriculture : il agit sur l'environnement, sur les territoires, sur l'animal... ;

- avoir une pratique et une réflexion autour de l'ERE dans toutes nos actions de formation ;

- permettre aux militant-es de se réapproprier les fondements de l'Éducation Relative à l'Environnement de manière générale ;

- faire en sorte que chaque militant-e se réapproprie la culture et le patrimoine des CEMEA dans les champs de l'Éducation Relative à l'Environnement et du milieu de vie.

Éducation numérique

■ Développer le NUMÉRIQUE pour l'éducation et la citoyenneté

Les Ceméa réaffirment que les actions éducatives liées au numérique doivent être construites dans une vision démocratique de l'espace public conforme à la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen et de la Convention internationale des Droits de l'enfant. Elles nécessitent une approche ouverte et multi-acteurs.trices, ancrée dans une éducation critique aux médias et à l'information. La Refondation de l'école, la mise en place du Plan numérique pour

L'éducation, des politiques éducatives territoriales... sont autant de leviers pour former des jeunes citoyens «acteurs et auteurs» dans une société de l'information et de la communication. Plus globalement la massification des outils numériques dans l'ensemble des champs éducatifs, sociaux et politiques pose des défis autant démocratiques que culturels. C'est pourquoi l'éducation aux environnements numériques doit s'appuyer sur l'analyse critique des risques et des potentialités.

Des constats en préalable :

Au regard de l'évolution rapide des technologies, des plateformes numériques (réseaux sociaux) et de leurs usages, il est de notre devoir en tant que mouvement d'éducation de recontextualiser et réaffirmer notre positionnement et nos orientations. Les projets liés aux usages numériques se multiplient dans le réseau. Ils sont ancrés dans des politiques éducatives de territoires et plus souvent portés dans une approche multi-acteur-ric.e.s et d'ouverture. Prolongeons ces pratiques en mutualisant, en développant des plans de formation pour les militant.es. Saisissons-nous encore plus avec esprit critique des nouveaux outils numériques de travail au sein de notre mouvement au service de la coopération, communication, information, éducation.... Pratiquons entre nous pour mieux accompagner les pratiques ludiques et sociales de nos publics (jeux vidéo, réseaux sociaux, etc.)

Il y a un manque d'information sur le fonctionnement économique des entreprises du numérique ainsi qu'un manque de connaissance des alternatives populaires aux logiciels et services dominants.

Nous travaillons en partenariat avec des institutions et associations du numérique et nous partageons avec elles des ambitions politiques fortes de transformation de la société (Framasoft, CRAJEP, les Petits Débrouillards, ...).

La question du numérique est souvent traitée de manière non politique, c'est-à-dire hors d'une réflexion critique sur la culture et l'éducation, et reste souvent « cantonnée » comme une activité parmi d'autres, dans une vision instrumentale ou fonctionnelle, avec comme seul objet, des techniques à maîtriser.

L'éducation populaire se vit aussi dans l'univers du numérique et a un réel sens politique notamment lorsque l'on parle de défendre les droits de chacun.e, leur capacité à avoir accès et à diffuser l'information et à développer leur citoyenneté, leur créativité.

Il y a également un manque de connaissance sur le fonctionnement d'internet (moteurs de recherche, courriels, réseaux sociaux, média sociaux) et de la protection des données.

Pour finir, la ritualisation des pratiques numériques sclérose la transition vers des usages émancipateurs.

Nos intentions :

Notre réflexion se situe dans une réalité soumise à des contraintes techniques et partenariales. De ce fait nous optons dans nos envies de transformation de la société pour une sensibilisation et une transition progressive, afin de nous émanciper des grandes entreprises du numérique, de nous donner et de rendre accessible les moyens de comprendre le champ du numérique, d'agir librement au quotidien.

Nous chercherons à :

- participer à la transition émancipatrice sur le champ numérique avec les autres acteur·rices des réseaux numérique citoyens ;
- promouvoir les alternatives aux logiciels et services hégémoniques (dominant et monopolisant) ;
- déconstruire les habitudes aliénantes des usages du numérique ;
- accueillir les publics militants et partenaires sur des espaces d'expérimentation des logiciels alternatifs ;
- pérenniser le lien avec les acteurs·rices (Framasoft, CRAJEP, les Petits Débrouillards, ...) qui nous amènent à penser et à agir notre pédagogie.

Des objectifs pour agir :

- Organiser des espaces de formation ;
- Développer la mission autour de l'éducation aux médias et des pratiques numériques ;
- Afficher nos partenariats avec les acteur·trices du libre dans nos espaces associatifs ;
- Se doter d'outils pour identifier les compétences au sein du réseau et se donner les moyens de les faire perdurer en organisant leurs transmissions.

3. Notre cadre de fonctionnement

Vie associative

Des constats en préalable :

La vie de notre projet de développement repose sur trois pieds :

1. Le mouvement fonde, enrichit, alimente, fait vivre le projet
2. L'association gère, administre, régule, évalue la mise en œuvre de ce projet.
3. L'entreprise/l'organisme de formation organise, diffuse, structure l'activité (interne et externe) au service du projet

Nos instances associatives sont en charge de veiller à la mise en synergie de ces trois pieds mais ne peuvent à elles seules l'assurer.

La mise en œuvre d'espaces et de temps de travail entre tout ou partie de l'équipe permanente avec tout ou partie du Conseil d'administration, l'implication des salarié·es dans l'animation du mouvement, la participation active de militant·es aux conseils de territoires seront aussi des éléments essentiels pour construire cette synergie.

Notre règlement intérieur définit le rôle et la place de ces instances ainsi que leurs modalités de fonctionnement. Il précise ainsi nos ambitions pour la vie associative sur l'ensemble du territoire.

Nos Intentions :

- Contribuer à un fonctionnement réellement démocratique à l'échelle du réseau.

- Garantir une gouvernance toujours plus démocratique et dynamique.
- Faciliter la compréhension du fonctionnement et donc l'entrée au CA pour les militant-es non administrateur-rices.
- Garantir l'équilibre entre les trois « pieds » de la vie associative : mouvement, association, organisme de formations.

Des objectifs pour agir :

- participer aux décisions à l'échelle du réseau ;
- apporter des contributions basées sur une réflexion collective ;
- faire évoluer le règlement intérieur pour qu'il soit toujours applicable et fonctionnel ;
- former les administrateur-rices à l'interne de notre région ;
- favoriser l'accès aux formations nationales pour les administrateur-rices ;
- permettre à des militant-es non administrateur-rices de participer à des temps de travail ou de formation du conseil d'administration ;
- envisager chaque nouvelle action au regard des 3 critères et chercher à les concilier
 - impact sur le militantisme (que ce soit l'investissement des militant-es non permanent-es ou l'entrée dans l'association de nouvelles personnes).
 - impact sur l'image et la visibilité des CEMEA et/ou de l'Éducation Nouvelle.
 - impact financier sur l'association.
- conduire chaque action au regard des 3 critères évoqués.
- analyser chaque action au regard des 3 critères évoqués.

Vie du mouvement

■ **L'ÉDUCATION ACTIVE est un projet politique appliqué au quotidien avec des pédagogies adaptables et adaptées.**
La référence des Ceméa est celle de l'Éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active fondent leur démarche pédagogique. Celles-ci prennent appui sur l'expérience et l'expression des personnes et entretiennent un rapport étroit entre théorie et pratique. Les formations, les actions des Ceméa, sollicitent une implication directe des personnes et, au travers de la relation individu/groupe, contribuent à la construction du lien social. Elles mobilisent l'action, le tâtonnement expérimental mais aussi la pensée, la confrontation, l'observation, l'analyse et l'évaluation. Elles prennent en compte les conditions matérielles et le cadre de vie, la nécessité de bâtir un projet, de s'approprier les techniques et les sources documentaires. Elles impliquent l'individualisation des apprentissages et le travail collectif. L'éducation active permet de construire à chacun le chemin de son émancipation.

Des constats en préalable :

D'une manière générale, les CEMEA ne sauraient exister sans la présence active de militant.e.s engagé.e.s dans la vie du mouvement, celui-ci étant, rappelons-le, un des trois pôles qui fonde son identité.

Le Mouvement, c'est à la fois l'éthique, les idées, les principes, les valeurs, les positionnements, les évolutions de notre entité. Notre Mouvement est né de et par l'engagement de personnes depuis 1937, il est porté et nourri par l'ensemble des militant.e.s, qu'ils soient non permanent.e.s ou permanent.e.s.

Lors de la mise en place de notre nouvelle association régionale, nous n'avons eu de cesse de privilégier la dimension humaine de notre organisation.

Nous nous sommes tout de suite attachés aux questions relatives à l'engagement des personnes, à leurs parcours, leurs formations, la possibilité pour chacune et chacun de militer aux CEMEA.

Le choix de notre structuration territoriale selon le modèle dit de "l'archipel partiel", le maintien d'un site permanent et la mise en place d'un conseil de territoire sur les terres occupées par les trois anciennes associations territoriales (l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes), le maintien et le renforcement d'une commission "Animation du Mouvement" au niveau de la nouvelle région sont des preuves incontestables de nos orientations en matière de vie du mouvement en Nouvelle-Aquitaine.

Nos intentions

L'animation du mouvement a pour but non seulement le renforcement de notre réseau

« d'adhérent-es » mais aussi de garantir « un haut niveau qualitatif et quantitatif » de leur engagement « dans et pour les CEMEA » en tant que militant et militante d'un mouvement d'éducation nouvelle qui ne se veut à aucun moment élitiste ou sélectif.

La hauteur de cet engagement est simplement un facteur clef pour notre développement et en conséquence pour la diffusion, l'appropriation, la promotion de nos conceptions et de nos pratiques en Nouvelle-Aquitaine.

L'implication des militant.es dans cette animation est une des conditions à sa mise en œuvre au même titre que l'intégration de cette mission dans l'activité professionnelle de nos salarié-es. L'animation du mouvement concerne autant les militant-es non permanent-es que les permanent-es.

C'est pourquoi, si nous ne voulons pas perdre notre identité, la formation initiale de l'ensemble des acteurs de notre mouvement est importante. En plus d'être une réponse aux exigences institutionnelles (Habitations des formations, engagement qualité...) elle doit être présentée, promue et vécue comme une plus-value, comme un capital d'acquis très positif et non empêchant.

La connaissance des textes fondateurs par toutes et par tous est incontournable.

Par ailleurs, l'association doit permettre à chacune et chacun de questionner ses propres pratiques et non d'être dans un modèle figé.

Dans ce « nouveau » et grand territoire, la dynamique et le niveau de notre animation du mouvement doit s'appuyer sur :

- la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé aux futurs membres actifs leur permettant une appropriation progressive du projet des Ceméa Nouvelle-Aquitaine, de l'histoire du mouvement jusqu'à son organisation actuelle et les principes qui y sont portés ;
- la capacité de l'association à susciter, à faciliter et à accompagner les initiatives des militant-es au local comme au régional, sur les différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine;
- la qualité et la régularité de la communication en direction des militant-es sur les activités de l'association menées sur l'ensemble du territoire ;
- l'implication des militant-es dans la production de l'information à partager ;
- la valorisation des actions menées pour et par les militant-es ;
- des propositions d'activités internes qui permettront de garder du lien de proximité entre l'association et les militant-es, entre les militant-es (animation du mouvement au niveau local) ;
- des propositions d'activités qui permettront de construire de la cohérence et de l'échange au sein de l'ensemble de notre réseau de militant-es (animation du mouvement au niveau régional) ;
- des propositions de formations et de ressources qui permettront à chaque militant-e de continuer à se former pour agir et s'exprimer au nom des Ceméa ;
- l'accès des militant-es aux activités, aux formations et aux ressources du réseau national ;
- la promotion de l'adhésion et le militantisme aux CEMEA auprès de nos usagers ;
- l'existence des groupes de recherche et d'action à différentes échelles (régionale, territoriale, locale) qui permettent de contribuer à la réflexion collective et à l'amélioration de la qualité des actions, et à la visibilité des CEMEA ;
- l'existence des conseils de territoires et de la commission animation du mouvement pour faciliter la vie du mouvement.

Des objectifs pour agir :

Il s'agira pour nous :

- d'augmenter quantitativement le nombre de militant-es sur l'ensemble du territoire ;
- de faciliter l'articulation des instances locales et régionales permettant la prise en compte des spécificités territoriales et des besoins des militant-es ;
- de mettre en place des espaces qui permettent à chaque militant-e d'exprimer ses besoins et envies d'actions et de formation pour l'année ;
- d'élaborer un plan de formation continue annuel des militant-es à l'échelon régional et aux échelons territoriaux (à partir des besoins recensés lors des réunions de rentrée ou des CT) répondant :
 - aux besoins en compétences de l'association et de l'organisme de formation en lien avec l'évolution de notre environnement,
 - aux besoins des militant-es.
- de mettre en œuvre un parcours d'entrée, de formation et de suivi unifié pour tous les nouveaux-elles adhérent-es souhaitant militer aux CEMÉA en Nouvelle-Aquitaine ;

- de mettre en place des espaces d'entrée et d'accueil pour les nouveaux·elles membres à une échelle locale pour faciliter l'accès à l'échelle régionale ;
- de permettre aux groupes d'activités sur les territoires d'émettre des besoins, de faire des propositions et de communiquer sur leur activité notamment à travers les conseils de territoires ;
- de mettre en place des temps de regroupement régionaux pour permettre la construction d'une cohérence dans nos réflexions et nos actions à l'échelle Nouvelle-Aquitaine ;
- de mettre en place un dispositif de communication régulier sur la vie du mouvement, accessible à toutes et tous les militant·es Nouvelle-Aquitaine ;
- de permettre à chaque militant·e d'agir au sein des Ceméa (micro - macro : allers-retours entre le vécu/actions de proximité et la formation régionale)
- de clarifier la liberté d'initiative des militant·es au nom des Ceméa
- de contribuer à la formation des membres actif·ves en valorisant auprès d'eux·elles les publications nationales des CEMÉA ;
- de s'assurer que tous les militant·es reçoivent les publications nationales ;
- de faciliter le développement des pratiques, l'échange de compétences et de connaissances au sein de notre réseau en identifiant des personnes ressources selon les thématiques ;
- de valoriser l'engagement des militant.e.s

4. Nos secteurs d'intervention

Animation

■ *Cultiver des TEMPS LIBÉRÉS émancipateurs*

Les temps libérés sont aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de la société. Les inégalités devant les loisirs et les vacances posent la question de la cohésion sociale. Militant pour la reconnaissance du sens éducatif des temps libérés, les Ceméa revendiquent le droit effectif aux loisirs, aux vacances et au départ pour tou.te.s. Ils s'opposent à la marchandisation des vacances et des loisirs. C'est aux côtés des organisateurs associatifs de séjours, des collectivités territoriales, des comités d'entreprise que les Ceméa expérimentent, construisent et vérifient de nouvelles situations éducatives de l'Éducation Nouvelle adaptées aux besoins de la société, donnant l'occasion aux enfants et aux jeunes de mieux appréhender le vivre et faire ensemble.

Qu'elle concerne le champ du volontariat (de l'engagement éducatif diront certains) ou le champ du professionnel, l'Animation est le domaine dans lequel nos trois associations ont acquis et développé le plus d'expériences.

Cependant si les acteur·rices « volontaires » et « professionnels » peuvent agir ensemble sur le terrain, qu'ils traitent souvent des mêmes problématiques ou s'adressent en de nombreux lieux aux mêmes publics, la différence des moyens et des outils de leurs formations nécessite à notre niveau une distinction pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la gestion de nos actions.

Animation volontaire

Des constats en préalable :

Les Accueils Collectifs de Mineur-es ont beaucoup évolué ; La fréquentation de ces derniers est en baisse évidente. Le séjour de vacances s'inscrit dans une logique de marché qui met en avant les profits, une offre ciblée, thématisée avec des coûts conséquents. Les familles sont de plus en plus exigeantes sur les programmes établis, sur les propositions concrètes qui sont faites aux enfants.

Les Comités d'entreprise et les mairies abandonnent leur patrimoine et font de plus en plus appel à des prestataires pour leurs offres de loisirs.

La mixité sociale n'existe plus vraiment. Elle peut expliquer en grande partie leur désaffectation par certaines couches de la population. Le pourcentage de familles vivant sous le seuil de pauvreté augmente.

Les sollicitations pour la mise en œuvre de formations « à la carte » ou « territorialisées » deviennent de plus en plus fréquentes.

Nous ne pouvons pas ignorer les contraintes économiques, les lois du marché et la concurrence.

D'autre part, la professionnalisation progressive de l'encadrement des loisirs de proximité et des temps périscolaires et la baisse de fréquentation des accueils collectifs de mineur.e.s peuvent expliquer aussi une diminution de la participation aux sessions de formation préparant au BAFA.

Les aides des institutions (CAF, MSA, région, ...) pour le financement du BAFA sont inégales, voir inexistantes, selon les territoires. Elles n'accompagnent pas forcément de la même façon les stagiaires. Par ailleurs, nous ne mettons pas bien en valeur les aides possibles pour les stagiaires que nous accueillons.

L'animation volontaire est une des premières portes d'entrée dans le mouvement.

Nos intentions :

Nous souhaitons réaffirmer que nous défendons l'internat sur nos stages. Il permet de construire le "vivre ensemble", il est plus qualitatif sur la vie de groupe. Trois axes sont à prendre en compte dans la proposition de l'internat : l'espace, le temps et le groupe.

Nous devons alors travailler à une proposition rendant accessible l'internat pour que l'aspect économique ne soit plus un frein à sa participation.

Le volontariat est à valoriser et à promouvoir auprès des publics que l'on accueille. Il est une richesse dans la pluralité des équipes encadrantes.

Nous devons témoigner de notre approche du séjour de vacances pour faire connaître et reconnaître les conceptions éducatives de notre réseau en référence à l'Education Nouvelle.

Nous devons reprendre position sur les séjours de vacances en travaillant avec les organisateurs pour élaborer notre offre de formations BAFA et BAFD et mieux prendre en compte les évolutions des accueils collectifs de mineur-es. Nous pourrions alors consolider notre activité, défendre nos intérêts et réduire les effets de la concurrence avec des structures et associations organisatrices de séjours de vacances.

Nous souhaitons appuyer et renforcer notre travail avec les institutions accompagnant le financement des formations BAFA et BAFD.

Une culture commune de l'animation volontaire est à construire sur la Nouvelle-Aquitaine, en favorisant le partage des expériences et connaissances. Nous devons nous ouvrir aux différentes pratiques des territoires et mutualiser nos savoirs afin d'unifier nos discours.

Nous voulons proposer une offre de formation de qualité avec des équipes préparées, ayant les moyens d'offrir des stages répondant aux attentes d'un groupe de formation.

Il nous paraît souhaitable d'être à nouveau présents dans les projets de classe par le biais de l'animation volontaire pour défendre l'Éducation Nouvelle et pérenniser notre lien avec l'Éducation Nationale.

Des objectifs pour agir

Il s'agira pour nous de :

- continuer à investir de manière significative dans la formation initiale et continue des militant·es formatrices et formateurs de l'animation volontaire;
- valoriser la préparation et le bilan des stages pour analyser sa pratique de formateur·trice ;
- appuyer des expérimentations en ACM portées par des militant·es ;
- favoriser la mise à disposition des permanent·es pour leur donner la possibilité de travailler sur le terrain ;
- construire une offre de formation répondant à nos exigences et aux attentes des organisateurs de séjours de vacances, favorisant l'internat ;
- développer notre capacité à mailler les territoires pour répondre à des besoins spécifiques des collectivités ou des structures locales ;
- combler l'absence d'offres, notamment dans les zones blanches et périphériques ;
- valoriser les actions de terrain déjà existantes et mettre en lumière les projets portés par les militant·es des CEMEA ;
- développer une communication adaptée à nos usager·ès potentiel·les ;
- mobiliser le collectif, permanent·es et non permanent·es, à diffuser le plus largement possible sur les territoires, l'offre de formation de l'animation volontaire;
- renforcer les partenariats déjà existants avec des structures et associations organisatrices de séjour de vacances et d'accueil de loisirs;
- réinvestir les classes de découvertes, en lien avec le secteur "école".

Formation professionnelle de l'animation

Des constats en préalable :

La formation à l'Animation Professionnelle est une porte d'entrée permettant de défendre ce corps de métiers ainsi que de véhiculer nos valeurs d'Éducation Nouvelle. C'est le secteur qui a le plus évolué lors des cinq dernières années dans chacune de nos trois anciennes associations et dans lequel nous avons consolidé notre expérience.

Aujourd'hui les CEMEA sont en capacité de proposer des formations du niveau V au niveau II sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage dite "*Liberté de choisir son avenir professionnel*" renforce la place des branches professionnelles dans l'identification des besoins en formation des salarié-es mais aussi dans les évolutions des processus de formation et de certification. A ce titre, nous notons une certaine insuffisance de notre présence dans les réseaux employeurs. Les changements fondamentaux apportés au secteur par cette réforme tant à travers sa gouvernance que dans ses modalités d'organisation et de financement, vont nous obliger à modifier nos pratiques afin de répondre aux nouvelles exigences.

Par conséquent, les diplômés de l'animation évoluent et modifient fondamentalement le champ de la formation professionnelle et notamment la filière Jeunesse et Sport directement ou indirectement :

- modification de la structuration des diplômés (passage de 10 à 4 UC des BPJEPS, ECC de direction, nouvelles habilitations, etc.)
- création du Certificat Professionnel de l'Animation, qui se situera au niveau V de la filière des métiers de l'animation ;
- mise en œuvre d'un BAC Pro dans la branche de l'animation et dans celle du sport.
- passage des DUT du niveau III au niveau II.

Nous devons être également attentifs à l'évolution des attentes et des procédures mises en place par le conseil régional dans le cadre du SPRF (Schéma Régional des Formations Professionnelles). Dans ce cadre, les appels d'offre de la formation des demandeuses et demandeurs d'emploi et la réforme de la formation professionnelle amènent les organismes à avoir une plus grande réactivité, avoir une offre plus flexible et accessible dans tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, nous constatons notre absence sur l'offre de formation continue sur les formations courtes non qualifiantes.

Enfin, le réseau des militant-es susceptibles d'intervenir dans les sessions de formations longues ne cesse de s'étoffer notamment par le biais d'ancien-nes stagiaires de nos formations.

Nos intentions :

Nous souhaitons prendre en compte les restructurations faites sur l'Animation Professionnelle en adaptant nos pratiques.

Il nous faudra répondre aux besoins des employeurs par de nouvelles modalités et des offres de formations courtes.

Nous devons travailler en lien avec les Branches Professionnelles, les opérateurs de compétences (OPCO), les employeurs, afin d'avoir pleinement notre place dans le développement de l'apprentissage et de la formation continue.

Il est nécessaire de rendre accessible nos formations dans les territoires démunis dans ce domaine.

Il est important de favoriser les évolutions et les mobilités professionnelles en répondant à des offres le permettant.

Enfin nous aimerions tendre à l'unification de nos pratiques et connaissances sur l'ensemble du territoire.

Des objectifs pour agir :

- s'investir dans les travaux des branches professionnelles au niveau régional ;
- construire notre propre réseau d'employeurs ;
- animer ce réseau ;
- construire des partenariats du local au régional pour consolider notre stratégie de développement ;
- mettre en œuvre une stratégie de développement autour des formations par l'apprentissage ;
- maîtriser le contexte et les modalités de financement de la formation professionnelle ;
- être au fait des évolutions des modalités de financement ;
- développer une offre dans le cadre de la formation continue ;
- renforcer nos relations avec les financeurs et les prescripteurs ;
- identifier les ressources potentielles d'intervenant-es dans nos formations et mettre en œuvre des espaces de travail et d'échanges entre et avec ces intervenant-es ;
- offrir une accessibilité à nos formations dans des territoires démunis dans ce domaine ;
- mettre en place des formations de formateur-ric.e.s à l'interne directement en lien avec la formation professionnelle ;
- mettre en œuvre une politique de communication efficace pour diffuser nos offres.

École

■ Élargir l'action dans et autour de L'ÉCOLE pour la réussite de tous

Pour les Ceméa, l'éducation est globale. Il s'agit d'éduquer, d'enseigner et de transmettre. L'école doit être un lieu de réussite de tous et de toutes et d'apprentissage des valeurs d'égalité et de coopération. Les Ceméa apportent des contributions au système éducatif et aux pratiques pédagogiques. Elles traduisent, pour l'école de la République, des ambitions dans une perspective de transformation sociale et politique : pour une réelle inclusion et réussite scolaire et éducative de toutes et tous... pour l'égalité des droits, des chances et des places dans une société laïque, plus juste, plus solidaire. Luttant contre la marchandisation de l'éducation, les Ceméa se positionnent pour un grand service public national d'éducation dont l'École publique laïque est un élément essentiel. Celui-ci doit intégrer à la fois l'éducation de tous les instants et prendre en considération tous les temps de l'enfant. Les associations laïques complémentaires de l'enseignement public en sont des acteurs à part entière, dans une perspective de complémentarité des espaces de vie des enfants et des jeunes.

Des constats en préalable :

Nos trois régions ont fusionné pour n'en faire qu'une et une modification de l'organisation du système éducatif sur le territoire est en cours. Nous devons donc composer avec de futur.e.s interlocuteur-ric.e.s qui ne sont pour l'instant pas défini-es.

Les collaborations que nous avons développées avec les instances institutionnelles actuelles et les établissements rattachés à chacune d'elles, sont souvent différentes et donnent au final une très grande diversité de nos actions.

Par ailleurs, les réformes à venir de la formation professionnelle et de l'apprentissage risquent de voir renforcer le rôle de l'Éducation nationale à l'heure où les établissements scolaires vont vers une autonomie de plus en plus grande.

A l'interne, le développement de nos actions que ce soit dans l'accompagnement de projets initiés par des collectivités locales ou par le biais des CQP périscolaires, situe l'activité de ce champ en forte interaction avec le champ de l'animation.

Notre participation aux classes de découvertes à travers les acteur·rices de terrain renforce cette interaction entre les deux secteurs, celui de l'école et celui de l'animation.

Nous constatons enfin qu'il existe de grandes incertitudes sur les engagements du gouvernement à soutenir les associations complémentaires de l'école dans le cadre des conventions d'objectifs.

Nos intentions :

Pour nous, la réussite de chacun·e passe par l'émancipation individuelle et collective.

D'abord, et au-delà des prises de position politiciennes, notre projet doit réellement contribuer à transformer profondément l'école afin notamment de mettre fin aux inégalités scolaires qui reproduisent et renforcent les inégalités sociales.

Pour cela, tous les militant·es des CEMÉA sont légitimes à intervenir dans ce secteur parce qu'ils et elles défendent les valeurs de l'Éducation Nouvelle.

Ces valeurs que nous portons doivent se diffuser, et la réflexion et l'action qui en sont issues doivent continuer à contribuer à l'évolution du service public de l'éducation nationale. Notre statut d'association complémentaire de l'École nous légitimise dans ce processus, à nous de le revendiquer.

Notre action doit se mener à la fois à l'intérieur de l'école, par la formation des personnels et la sensibilisation des publics, et à l'extérieur, par l'ensemble de nos actions et réflexions auprès des enfants, professionnel·les, parents, institutions...

Des objectifs pour agir :

- former les personnels éducatifs ;
- permettre aux personnels éducatifs de connaître nos valeurs ;
- former les militant·es à porter nos valeurs quels que soient les publics ;
- renforcer notre place dans et autour de l'école ;
- contribuer aux réflexions du secteur école à l'échelle du réseau ;
- contribuer aux prises de positions sur les politiques publiques pour l'école à l'échelle du réseau ;
- consolider nos relations avec l'Éducation nationale et l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation ;
- consolider nos relations avec les partenaires de l'Éducation nationale ;
- consolider nos relations avec les autres associations complémentaires membres du CAPE.

Europe / International

■ Favoriser la MOBILITÉ pour une éducation interculturelle

La mobilité favorise l'apprentissage, la connaissance de l'autre, l'acquisition de compétences sociales et l'exercice de solidarités actives et collectives. Elle permet l'expérience par l'éducation interculturelle et les échanges entre les citoyen.ne.s. Elle s'appuie notamment sur des logiques de volontariat et d'engagement et peut se vivre dans son quartier, son village, sa ville, son pays et dans le monde. Les Ceméa associent ainsi mobilité et réciprocité. Donner et recevoir, permettre le départ et l'accueil. C'est cela qu'il faut aujourd'hui renforcer. Les Ceméa affirment que l'accompagnement à la mobilité physique et psychique est une condition indispensable à toute action émancipatrice. Ils revendiquent que la mobilité trouve sa place dans tout parcours éducatif et de formation. Ils militent pour que les politiques publiques réduisent les obstacles financiers, juridiques et culturels pour faciliter une mobilité choisie. (Manifeste CEMEA)

Des constats en préalable :

Nous sommes dans une région vaste, multiculturelle et frontalière.

La diversité des cultures au sein de la Nouvelle-Aquitaine met en lumière que la mobilité à l'étranger n'est pas obligatoire pour aborder l'interculturalité. Celle-ci peut trouver sa place dans l'ensemble de nos parcours éducatifs et de formation.

L'Europe & l'international est un pôle qui peut avoir ses actions propres mais qui a aussi une visée transversale avec les autres champs d'action de notre association.

Notre investissement dans la mise en œuvre d'actions dans ce domaine a fortement augmenté lors de ces dernières années notamment en Aquitaine, puis en Poitou Charentes. Par contre nous n'avons aucune activité de ce type en Limousin.

La complexité des dossiers en termes de gestion (administrative, financière, partenariale) nécessite à la fois des compétences spécifiques et une rigueur particulière.

Les actions sont systématiquement partenariales et très souvent intégrées dans des plate-forme multi-acteur·rices.

La promotion de la mobilité européenne est une des priorités du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et elle est en passe d'être considérée comme une expérience obligatoire pour la formation de l'animateur·rice professionnel·le.

L'encadrement des actions à dimension européenne et internationale nécessite un accompagnement renforcé des militants.

Les pratiques pédagogiques issues des spécificités des actions du champ sont à mieux faire partager au sein du réseau de militant·es.

Nos intentions :

En tant que militant·es, notre projet régional sur la mobilité n'est pas compatible avec celui d'un prestataire de service ou d'un simple organisme d'envoi ou d'accueil. Il doit s'appuyer sur un partenariat qui se construira sur des valeurs et des objectifs partagés. Il doit viser des enjeux politiques et éducatifs en lien avec la citoyenneté locale et globale.

Ainsi l'un des enjeux pédagogiques pour les CEMÉA, est de favoriser, par des projets et des actions avec des partenaires choisis, un accès à la mobilité comme "une expérience de l'agir et du faire ensemble".

C'est pourquoi, nous devons nous réinterroger sur les objectifs et les missions de ce secteur.

Qu'est-ce qu'on attend (encore) de l'Europe ? Comment la vivre concrètement ?

Elle est un partenaire des mobilités en animation volontaire et professionnelle, mais quelles sont nos attentes pédagogiques, politiques, culturelles, citoyennes ?

Pourquoi part-on en mobilité ? Pourquoi accueille-t-on d'autres personnes venues d'Europe et d'ailleurs ?

Pour quoi faire ensemble ?

Pour la rencontre, l'échange, le partage, l'enrichissement personnel et collectif ?

C'est autant une question d'être accueilli·e que d'accueillir.

Accueillir peut avoir des enjeux divers dans sa prise en compte de l'arrivant·e, ses besoins, ses raisons (mobilité choisie/mobilité subie)

Le voyage est un moyen de transformation des personnes et des groupes, de compréhension, d'adaptation à d'autres cultures, environnements...

Pour les Ceméa, la mobilité est avant tout un enjeu éducatif "à partager" à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement.

Des objectifs pour agir :

- se réinterroger sur le sens de nos actions
- participer à la formation, l'information et l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale ;
- favoriser l'engagement et l'implication de militant·es dans des projets européens et internationaux ;
- promouvoir les rencontres et les échanges pour construire son rapport au monde et à/aux l'Autre/s ;
- ancrer l'action des Ceméa sur des territoires locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- partager et analyser les pratiques pédagogiques existantes en vue de leur extension à l'ensemble de la région ;
- identifier notre réseau de partenaires dans et en dehors de l'Europe ;
- prendre le temps de construire de nouveaux réseaux et de les consolider à partir d'objectifs communs, en permettant à nos militant·es de travailler en équipe internationale, "chez et avec nos partenaires" ;
- communiquer et partager à l'interne, sur nos pratiques pédagogiques dans le cadre de nos actions « européennes et internationales » ;
- construire du lien avec les pratiques des autres champs et notamment par rapport à leurs dimensions interculturelles ;

- développer les compétences spécifiques au secteur Europe et à l'international au sein de notre réseau de militant-es ;
- permettre aux militant-es de vivre des mobilités afin de mieux appréhender les enjeux du secteur ;
- consolider notre place et notre reconnaissance comme acteur de la mobilité des jeunes en Europe et à l'international ;
- contribuer au développement des réseaux transfrontaliers et européens ;
- promouvoir notre expertise de l'agir sur les actions d'accompagnement à la mobilité et l'animation linguistique et interculturelle ;
- développer des partenariats avec des acteur.rices locaux.ales, sensibles à l'Education Nouvelle et/ou impliqué.es dans l'Éducation Populaire.

Culture

■ Démocratiser L'ÉDUCATION CULTURELLE par les pratiques artistiques

Les Ceméa défendent une conception éducative, sociale et émancipatrice de la culture. L'accès au patrimoine culturel, à la création artistique et aux lieux dédiés à la diffusion sont des droits fondamentaux pour tous et toutes. C'est aussi un espace potentiel de rencontre, d'ouverture et de prise de conscience. Les Ceméa mettent en œuvre cette vision, à travers leurs actions pour : - Favoriser les rencontres sensibles avec les productions artistiques. - Soutenir et développer des pratiques d'expression et les pratiques artistiques amateurs. - Permettre de se cultiver tout au long de sa vie. Pour les Ceméa, les actions de formation et d'accueil, sur des festivals notamment, sont des espaces privilégiés. Ils permettent rencontres et débats, et développent du lien entre les personnes : c'est un enjeu politique et démocratique. Les Ceméa affirment que c'est par ces projets d'engagements communs entre les publics, les artistes, les acteurs et actrices de la culture et de l'éducation, que la société fera face aux défis d'aujourd'hui : cultiver l'humanisme dans le rapport à l'autre.

Des constats en préalable :

Un des grands objectifs de l'Éducation Populaire est de favoriser l'accès à la culture à toutes et à tous.

L'Éducation Nouvelle et les CEMEA ont toujours donné une place importante aux situations pédagogiques favorisant l'accès aux pratiques culturelles.

Ainsi, l'accompagnement du.de la spectateur.rice tout comme la pratique d'activités d'expression qu'elles soient corporelles, plastiques, techniques ou scientifiques...

font partie de leurs gènes.

Le montage d'actions en lien notamment avec des « événements culturels locaux » est également un moyen de renforcer notre présence dans le domaine de la culture, de mobiliser des militant-es dans ce domaine et d'enrichir nos pratiques.

Les pratiques culturelles s'inscrivent de manière transversale au sein des CEMÉA et sont autant de vecteurs au service de l'Éducation et de la démocratie.

Nos intentions :

C'est pourquoi, la culture doit toujours avoir une place privilégiée de nos actions. Nous devons y veiller et nous donner les moyens de le vérifier.

Des objectifs pour agir :

Il s'agira pour nous de :

- remettre en perspective la question des cultures, des pratiques culturelles et de l'interculturalité, pour cela d'interroger notre rapport à la culture et à la diversité culturelle ;
- s'investir sur la question des droits culturels et humains afin de garantir à chacun de vivre son identité culturelle ;
- garantir sur chacune de nos actions de formation des aménagements réalisés, des pratiques d'activités, des rencontres participant d'une éducation culturelle afin de doter chacun d'outils de réflexion et de développer l'esprit critique ;
- valoriser les expériences et les pratiques culturelles des militant·es lors de moments de socialisation, temps forts de transmission culturelle ;
- Considérer la pratique culturelle et artistique comme un révélateur de la créativité de chacun ;
- développer des actions inclusives en direction des publics prioritaires, en rupture ou fragilisés, aller là où la rencontre culturelle ne se fait pas pour garantir l'égalité des chances ;
- travailler sur l'insertion sociale et le renforcement de la posture de citoyen à travers des actions de pratiques artistiques et culturelles ;
- renforcer le lien social et participer au développement de la personne (estime de soi / confiance en soi) ;
- Développer des actions d'éveil artistique en direction des plus jeunes ;
- Etendre des actions culturelles et artistiques dans des domaines innovants comme le numérique ;
- Structurer les partenariats en travaillant en lien étroit avec les territoires.

Champ social

■ Lutter contre toutes les EXCLUSIONS et DISCRIMINATIONS

Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de situation sociale, a droit à notre respect et à nos égards. Les Ceméa, à travers leurs actions, réaffirment la primauté de l'éducatif et du soin sur le répressif. Les approches éducatives, cliniques, constituent un atout pour interroger autrement les modalités de prise en charge. Elles valorisent une approche globale de la personne, l'importance des connexions avec les structures de droit commun, le dépassement des cloisonnements institutionnels. Les principes majeurs sur lesquels les Ceméa fondent leurs actions sont : - La défense et la promotion de la psychiatrie « sociale » - Le principe d'éducabilité des mineurs - La prise en compte des dimensions institutionnelles et inconscientes - La recherche d'organisations collectives coopératives permettant la mobilisation du groupe. Pour lutter contre les stéréotypes et les déconstruire, pour ne laisser personne au bord du chemin, les Ceméa réaffirment que l'éducation s'adresse à tous. Ceci suppose de prendre en compte les publics marginalisés, discriminés, paupérisés. Dans une approche d'égalité et de participation, les Ceméa situent chacun et chacune comme sujet et auteur de son projet.

Aux CEMEA, le champ social est un vaste secteur qui traite à la fois des publics spécifiques et de secteurs d'intervention comme celui de la parentalité, de la santé mentale et de la psychiatrie, ou encore celui de l'éducation spécialisée..

Lors de l'élaboration de notre PRAD, nous avons souhaité dissocier la question des publics dont les problématiques traversent l'ensemble de nos secteurs d'intervention des autres thématiques. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous recentrerons essentiellement nos réflexions sur les deux premiers secteurs d'activité que nous venons de citer.

Dans aucune de nos anciennes associations territoriales il n'existait de véritables orientations de développement concernant ces champs d'activités.

Pour ce qui concerne la santé mentale, tout comme pour la parentalité, les très rares actions que nous avons conduites ici et là ne nous ont pas permis de construire de l'expérience et de la « culture » commune. Elles ont en tout cas favorisé la diffusion de nos positionnements et les valeurs que nous défendons dans notre projet associatif dans ces deux domaines.

Nous pensons que ces secteurs sont porteurs de développement sur notre territoire régional d'autant qu'il existe, en terre Nouvelle-Aquitaine aujourd'hui, des militant.e.s compétent.e.s capables de répondre à des demandes institutionnelles. Elles.ils sont pour le moment très peu sollicité.e.s ou alors que très ponctuellement.

Il sera bien sûr, dans un premier temps, nécessaire de repérer nos forces vives sur l'ensemble du territoire.

Parentalité

■ *Accompagner la PARENTALITÉ*

Les Ceméa réaffirment que l'éducation s'inscrit dans la famille, l'école, l'ensemble des espaces sociaux, et les lieux de loisirs. La complémentarité des projets pédagogiques et éducatifs, la continuité éducative entre les différents adultes qui participent à cette co-éducation sont essentielles. Les Ceméa agissent pour construire de véritables parcours et lieux d'accompagnement qui donnent leur place à tous les parents, y compris les plus démunis face aux institutions éducatives. Les Ceméa promeuvent une approche des questions de parentalité qui soit non culpabilisante, plurielle, et traversée par la prise en compte des évolutions familiales.

Des constats en préalable :

De nombreux parents se questionnent sur l'Éducation que ce soit celle de l'école (naissances d'écoles alternatives, familles qui préfèrent faire l'école à la maison...) ou que ce soit celle au sein de la famille.

La société commence à prendre en compte la complexité de la parentalité. De plus en plus de formations se mettent en place, destinées aux parents ou aux personnes désireuses d'accompagner les familles.

Nos intentions :

La notion de co-éducation est omniprésente dans notre projet. Nous ne devons nous limiter au public des jeunes que nous touchons via l'école ou l'animation.

La question de la parentalité est importante à deux égards :

- en interne pour permettre à l'ensemble des militant·es de se former sur les questions relatives à ce public, mais également pour rendre possible le militantisme aux parents au sein de l'association ;
- en externe, en développant des actions à destination du public parents, mais également en adaptant nos formations afin de permettre à tou·te·s d'y participer.

Des objectifs pour agir :

- réfléchir aux moyens d'accueillir les enfants des militant·es sur les regroupements "grande région", et pourquoi pas ceux de stagiaires sur certaines formations afin d'ouvrir nos formations à d'autres publics (parents de jeunes enfants "coincés" par cette situation) ;
- développer la connaissance du public "parents" auprès de l'ensemble des militant·es ;
- faire l'inventaire de nos forces vives compétentes en la matière sur notre grande région ;
- ouvrir des temps spécifiques "parents" à l'occasion d'actions déjà mises en place (type Echos FIFE) ;
- créer des actions neuves à destination de ce public.

Santé mentale et psychiatrie

Des constats en préalable :

Comme les EHPAD, les institutions et les hôpitaux fonctionnent désormais avec des logiques de marché et des gestionnaires à leur tête. Ce changement « culturel » entraîne des problèmes de maltraitance auprès des professionnel·les, ce qui n'est pas sans conséquences pour les personnes accueillies et accompagnées. Historiquement les CEMÉA s'inscrivent dans le courant de la psychothérapie institutionnelle. Nous devons revendiquer cette position et nous donner les moyens de la tenir.

Par ailleurs, la prise en compte des problématiques liées aux publics "à besoins spécifiques" devrait être mieux structurée et partagée, non seulement pour garantir la qualité et la pertinence de nos approches pédagogiques dans les formations concernant ces publics mais aussi pour alimenter l'ensemble de nos actions.

Des objectifs pour agir :

- identifier nos forces vives dans notre nouvelle région, afin de savoir où sont nos compétences;
- faire du lien afin de structurer le secteur;
- créer des espaces qui permettent d'échanger et réfléchir à nos pratiques et aux problèmes rencontrés ;
- se former pour former ou accompagner à la communication bienveillante ;
- être présent régulièrement, et avec légitimité, sur les formations du secteur sanitaire et social en intervenant sur plus de champs que ce que nous faisons déjà ponctuellement ;
- développer des formations destinées aux professionnel·les de la santé en action, et notamment sur de nouvelles problématiques ;

- faire du lien avec les différents acteurs de terrain du secteur sanitaire et social intervenant auprès des publics ;
- se positionner sur des formations innovantes en utilisant les ressources et les compétences existantes au sein des Ceméa Nouvelle-Aquitaine.

5. En guise de conclusion...

L'élaboration de ce document s'est étalée sur de nombreux mois. Elle a fait l'objet de trois regroupements régionaux durant lesquels de nombreux militant.e.s issu.e.s des trois anciens territoires qui constituent aujourd'hui notre Région Nouvelle-Aquitaine ont apporté leurs connaissances, leurs réflexions, leurs positionnements, leurs convictions très souvent partagées. Ils.elles ont débattu sur leurs pratiques, leurs références culturelles territoriales, leurs projections ... Ils.elles ont rédigé par petits groupes, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs savoirs, les différentes pages qui constituent aujourd'hui notre premier Projet Régional d'Actions et de Développement des CEMEA Nouvelle-Aquitaine.

Un groupe de travail a piloté les dernières étapes de cette réalisation.

Mais, durant ces regroupements, les militant.e.s de la Nouvelle-Aquitaine ont aussi partagé des moments de convivialité, des temps d'activités . Ils.elles ont appris à se connaître, à s'apprécier, à tisser des liens d'amitié comme nous savons le faire aux CEMEA. Ainsi, en participant à ces rencontres, ils.elles ont contribué à faire naître une volonté collective de se rassembler en vue de fonder les CEMEA Nouvelle-Aquitaine.

Comme il est dit dans le préambule, ce PRAD sera décliné annuellement en programmes d'actions et de moyens qui donneront lieu à une évaluation dont les critères seront précisés au moment voulu.

Il nous permettra de nourrir chaque année lors de notre assemblée générale ordinaire notre rapport d'orientations qui devra prendre en compte « l'évaluation régulière de nos réalisations et l'analyse de l'évolution de notre environnement... pour rester en phase avec les réalités. »

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à cette œuvre collective.